



Évaluation environnementale et demande de permis de préparation de l'emplacement et de construction pour le projet Rook I

Présentation par le
personnel de la CCSN

Audience de la Commission —
Partie 2
Du 9 au 12 février 2026
CMD 25-H12.C





- Mises à jour depuis la partie 1 de l'audience (19 novembre 2025)
- Interventions
- Consultation et mobilisation des Autochtones
 - Contexte
 - Activités de consultation
 - Évaluation des répercussions potentielles sur les droits
 - Engagements et prochaines étapes
- Conclusions et recommandations du personnel de la CCSN



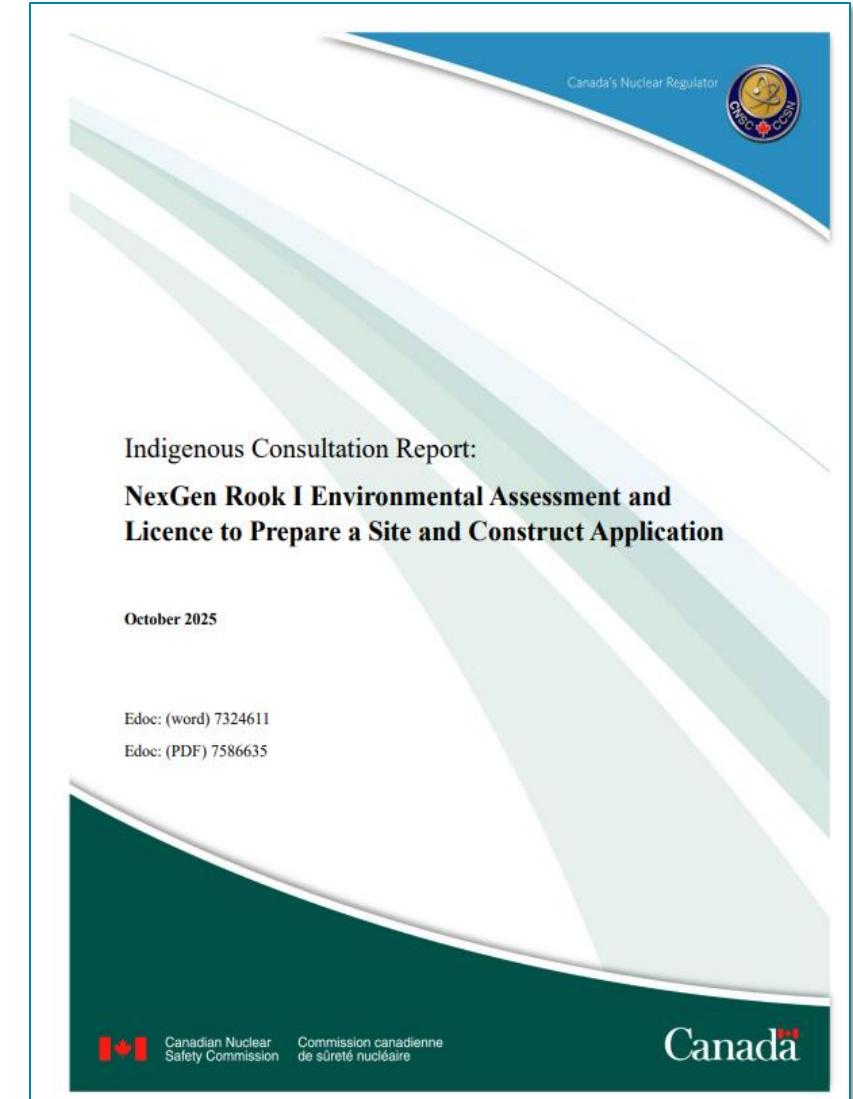
Soumission du document à l'intention des commissaires

3

Le 28 janvier, le personnel de la CCSN a soumis un CMD supplémentaire.

Ce CMD supplémentaire fait le point sur certaines activités, notamment :

- une mise à jour des informations relatives à la consultation et à la mobilisation
- les conclusions et recommandations du personnel de la CCSN concernant les efforts de consultation des Autochtones
- des corrections au Rapport d'EE





Réunion de la Commission — 9 février 2026
CMD 25-H12.C — Demande de permis de préparation de l'emplacement et de construction pour le projet Rook I

MISES À JOUR DEPUIS LA PARTIE 1 DE L'AUDIENCE (19 NOVEMBRE 2025)



Les 3 conditions d'EE proposées contiennent des critères de clôture à respecter avant d'entamer les activités de préparation de l'emplacement

Les conditions d'EE suivantes font actuellement l'objet d'un examen :

- **EE1 (données de référence supplémentaires sur les milieux humides) :**
Les données ont été soumises au personnel de la CCSN qui s'affaire à les examiner.
- **EE2 (plan d'atténuation et de compensation pour le caribou, conformément au programme de rétablissement fédéral) :** Le plan a été soumis au personnel de la CCSN, qui s'affaire à l'examiner.
- **EE3 (surveillance des effets négatifs sur les espèces sauvages inscrites) :**
Le personnel de la CCSN a terminé l'examen technique; NexGen s'affaire à examiner les commentaires et à y donner suite



Sur les
7 engagements réglementaires proposés,
3 contiennent des **critères de clôture** à respecter avant d'entamer les travaux de construction préliminaires.

Examens des engagements réglementaires en cours :

- **Protection de l'environnement -01 (Évaluation des meilleures technologies et techniques existantes d'application rentable [MTEAR] pour le rapport sur le traitement des effluents visant la phase de construction) :**
NexGen a soumis ses réponses aux commentaires techniques du personnel de la CCSN, qui s'affaire à les examiner.
- **Protection de l'environnement -02 (Mise à jour de l'évaluation des risques environnementaux) :**
NexGen a soumis ses réponses aux commentaires techniques du personnel de la CCSN, qui s'affaire à les examiner.
- **Conception matérielle -05 (Gestion de la qualité de la construction) :**
Les critères ont été soumis et le personnel de la CCSN a déterminé qu'ils **satisfaisaient aux critères de clôture.**



Garantie financière

- Le 7 novembre 2025, NexGen a soumis la version préliminaire de l'instrument de garantie financière à l'examen du personnel de la CCSN et de la Commission.
- Le montant provisoire de la garantie financière reflète les versions acceptées par le personnel de la CCSN du plan préliminaire de déclassement et de l'estimation des coûts.
- Le personnel de la CCSN recommande d'assortir le permis d'une condition exigeant que NexGen soumette à la Commission un instrument de garantie financière final dans les 60 jours suivant la décision et avant que toute activité de construction ne commence sur le site.
- Le personnel de la CCSN continue de collaborer avec le gouvernement de la Saskatchewan sur les questions de garantie financière dans le cadre du protocole d'entente sur ce sujet.



Réunion de la Commission — 9 février 2026
CMD 25-H12.C — Demande de permis de préparation de l'emplacement et de construction pour le projet Rook I

INTERVENTIONS



Programme de financement des participants

9

Projet Rook I de NexGen

Étape 1 : Examen de l'ébauche de
l'EIE

Étape 2 : Participation aux
dernières étapes du processus de
réglementation

Étape 1 : 409 079 \$

Étape 2 : 464 980 \$

Supplémentaire : 218 862 \$

Total attribué : 1 092 921 \$

- Nation dénée de Clearwater River
- Nation métisse de la Saskatchewan
- Nation dénée de Birch Narrows
- Nation dénée de Buffalo River
- Bureau des terres et des ressources de Ya'thi Néné
- Première Nation des Chipewyan de l'Athabasca
- Nation métisse de Willow Lake
- Première Nation crie Mikisew
- Saskatchewan Environmental Society
- Association canadienne du droit de l'environnement
- Saskatchewan First Nations Natural Resource Centre of Excellence



Principaux thèmes des interventions

10

Intervenants :

14 des Nations et communautés autochtones
6 de l'industrie
7 des membres du public
19 d'autres organisations



Consultation des Autochtones



Incidences sur les terres et les eaux



Première fois que des résidus seront entreposés sous terre dans une mine d'uranium canadienne



Antécédents du demandeur en matière de conformité à la réglementation



Déclassement, y compris la sûreté et les garanties financières



Réunion de la Commission — 9 février 2026
CMD 25-H12.C — Demande de permis de préparation de l'emplacement et de construction pour le projet Rook I

CONSULTATION ET MOBILISATION DES AUTOCHTONES : CONTEXTE

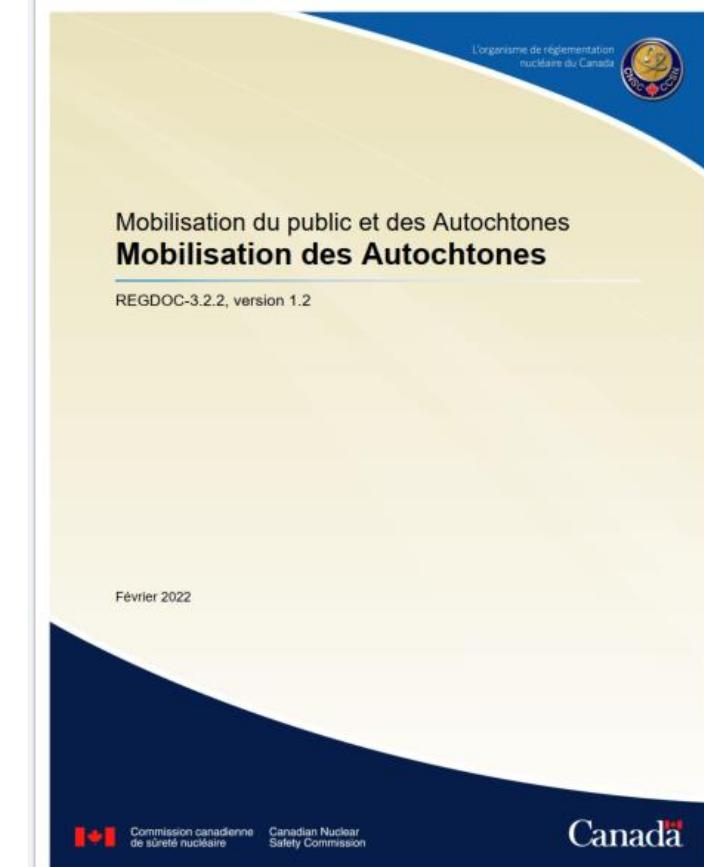


Approche de la consultation des Nations et communautés autochtones (1/2)

12

L'approche du personnel de la CCSN en matière de consultation des Nations et communautés autochtones est guidée par ce qui suit :

- l'engagement de la CCSN à l'égard de la **réconciliation**
- l'**obligation de consulter** et, s'il y a lieu, d'accompoder
- la *Loi sur la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones*
- le **REGDOC-3.2.2, Mobilisation des Autochtones**



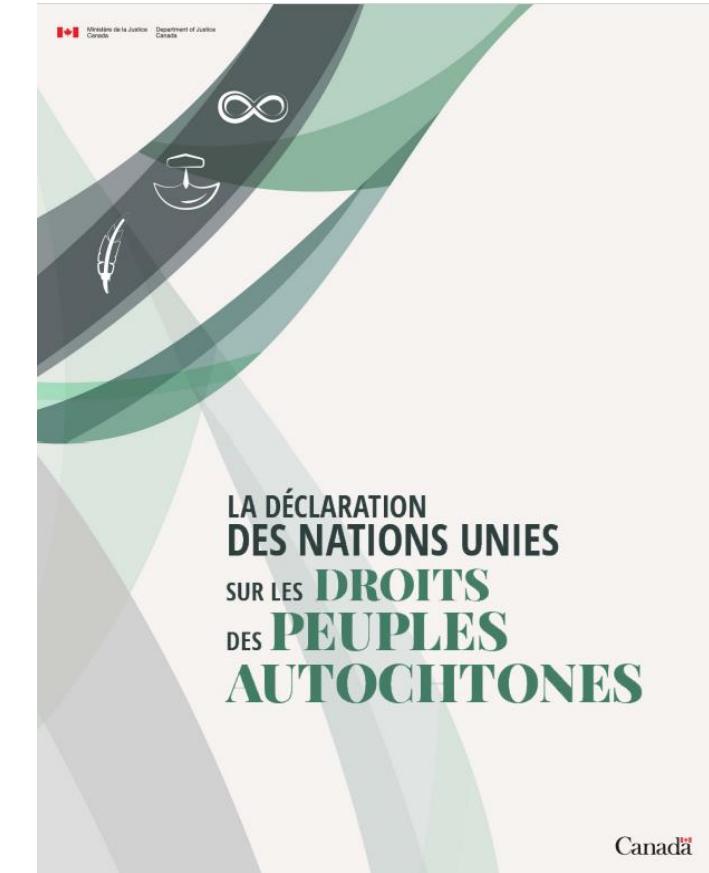


Approche de la consultation des Nations et communautés autochtones (2/2)

L'approche de la CCSN en matière de consultation respecte les principes articulés dans la *Loi sur la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones* (LDNU), notamment le consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause (CPLCC).

La CCSN utilise actuellement les sources d'orientation suivantes pour appliquer le CPLCC :

- *Principes régissant la relation du gouvernement du Canada avec les peuples autochtones*
- *Document d'information : Loi sur la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones*





Droits ancestraux ou issus de traités, potentiels ou établis

Le projet Rook I se trouve dans le **bassin d'Athabasca** et s'inscrit dans les limites du territoire visé par le **Traité n° 8**, des terres ancestrales (No Hoe Nénéh) de la Nation dénée de Clearwater River, du territoire de la patrie métisse et des terres Nuhenéné qui constituent le territoire traditionnel des Dénésulines d'Athabasca, de la Nation dénée de Buffalo River et de la Nation dénée de Birch Narrows.





Nations et communautés autochtones désignées

15

Le personnel a identifié les Nations et communautés autochtones suivantes.

Ayant droits ancestraux ou issus de traités qui pourraient être potentiellement touchés par le projet

Rook I tel qu'il est proposé :

- Nation dénée de Clearwater River (NDCR)
- Nation métisse de la Saskatchewan (NMS)
- Nation dénée de Birch Narrows (NDBN)
- Nation dénée de Buffalo River (NDBR)

Ayant exprimé un intérêt pour le projet Rook I :

- Bureau des terres et des ressources de Ya'thi Néné (BTRYN)
- Première Nation des Chipewyan d'Athabasca (PNCA)
- Nation métisse de Willow Lake (NMWL)
- Première Nation crie Mikisew (PNCM)



Calendrier de consultation et de mobilisation à l'égard de Rook I

2019 — 2020	<p>Les possibilités de consultation sur la description du projet Rook I et le processus d'EE ont commencé, y compris la possibilité d'examiner la description du projet et de formuler des commentaires sur la portée de la décision d'EE.</p>
2020-2021	<p>Possibilités continues de mobilisation et de consultation sur l'EE, et offre d'une aide financière aux participants pour examiner l'ébauche de l'EIE.</p>
2022 — 2024	<p>NexGen a présenté l'ébauche de l'EIE et la demande de permis pour la mine Rook I. Établissement de l'équipe d'examen fédérale et autochtone (EEFA) aux fins d'examen de l'ébauche de l'EIE. Activités continues de consultation et de mobilisation auprès des Nations et communautés autochtones.</p>
Nov. 2024 — janv. 2025	<p>NexGen a soumis l'EIE final, et la CCSN a entamé l'examen final. La CCSN a accepté l'EIE final de NexGen. Activités continues de consultation et de mobilisation auprès des Nations et communautés autochtones.</p>
2025 — 2026	<p>Offre d'une aide financière aux participants pour favoriser la participation au processus d'audience.</p> <p>Activités de consultation et prochaines étapes pour l'EE et la demande de permis.</p> <p>Novembre 2025 — Partie 1 de l'audience Février 2026 — Partie 2 de l'audience</p>
Permanent (en cas de délivrance d'un permis)	<p>Consultation et mobilisation pendant tout au long du cycle de vie du projet Rook I, si un permis est délivré.</p>



Réunion de la Commission — 9 février 2026
CMD 25-H12.C — Demande de permis de préparation de l'emplacement et de construction pour le projet Rook I

CONSULTATION ET DE MOBILISATION DES AUTOCHTONES ACTIVITÉS DE CONSULTATION



Consultation et mobilisation des Nations et communautés autochtones identifiées (1/2)

- Envoi en avril 2019 d'un avis initial invitant les Nations et communautés autochtones à une rencontre pour discuter du projet
- Surveillance des activités de mobilisation de NexGen conformément au REGDOC-3.2.2
- Offre de plusieurs occasions de dialogue par des appels téléphoniques, de la correspondance et des réunions avec les leaders et représentants communautaires
- Offre d'occasions de consultation dans le cadre du processus d'EE et d'autorisation
- Participation à des événements communautaires et culturels



Visite communautaire à Turnor Lake pour rencontrer la NDBN en mai 2024



Activités de consultation et de mobilisation des Nations et communautés autochtones identifiées (2/2)



Retour à Batoche organisées par la NMS en juillet 2024



Cérémonies d'ouverture de la Journée des traités à la NDCR



Réunion communautaire à Buffalo Narrows



Personnel de la CCSN en visite dans le cadre d'un événement communautaire à la NDBN



Personnel de la CCSN en compagnie d'un aîné lors de l'événement communautaire à la NDBR



Réunion communautaire à Fort Chipewyan



Nation dénée de Clearwater River (NDCR)

20

Principales activités de consultation :

-  Réunions mensuelles régulières convenues
-  Activités visant à comprendre et à évaluer les répercussions potentielles sur les droits
-  Collaboration aux fins de l'examen des principaux documents
-  Participation à l'EEFA dans le cadre du processus d'EE
-  Réunions avec les représentants et leaders communautaires
-  Soutien financier offert
-  Activités de renforcement des relations et visites communautaires

La NDCR a donné son **appui** au projet Wheeler River et a **consenti** à ce que le projet aille de l'avant. Toutes ses préoccupations à l'égard du projet ont été atténuées.

Préoccupations initiales soulevées par la NDCR :

- Préoccupations en matière d'environnement et de faune
- Perte d'accès aux sites culturels et de récolte
- Contamination potentielle des terres et de l'eau
- Amoindrissement de l'attachement à la terre



Nation métisse de la Saskatchewan (NMS)

21

Principales activités de consultation :



Réunions mensuelles régulières convenues



Activités visant à comprendre et à évaluer les répercussions potentielles sur les droits



Collaboration aux fins de l'examen des principaux documents



Participation à l'EEFA dans le cadre du processus d'EE



Réunions avec les représentants et leaders communautaires



Soutien financier offert



Activités de renforcement des relations et visites communautaires

La NMS a donné son **appui** au projet Wheeler River et a **consenti** à ce que le projet aille de l'avant. Toutes ses préoccupations à l'égard du projet ont été atténuées.

Préoccupations initiales soulevées par la NMS :

- Qualité de l'eau et risques de contamination
- Déplacement de la faune
- Restrictions d'accès
- Risques pour la continuité culturelle liés à la réduction de l'utilisation des terres
- Participation des Métis à la surveillance



Nation dénée de Birch Narrows (NDBN)

22

Principales activités de consultation :

-  Réunions mensuelles régulières convenues
-  Activités visant à comprendre et à évaluer les répercussions potentielles sur les droits
-  Collaboration aux fins de l'examen des principaux documents
-  Réunions avec les représentants et leaders communautaires
-  Soutien financier offert
-  Activités de renforcement des relations et visites communautaires

La NDBN a donné son **appui** au projet Wheeler River et a **consenti** à ce que le projet aille de l'avant. Toutes ses préoccupations à l'égard du projet ont été atténuées.

Préoccupations initiales soulevées par la NDBN :

- Sécurité et entretien des routes
- Maintien de la culture et de l'utilisation des terres
- Bien-être de la communauté
- Préoccupations concernant la qualité de l'eau
- Effets cumulatifs



Nation dénée de Buffalo River (NDBR)

23

Principales activités de consultation :

- Réunions à la demande des leaders
- Activités visant à comprendre les répercussions potentielles sur les droits
- Possibilité d'examiner les documents clés
- Soutien financier offert
- Activités de renforcement des relations et visites communautaires

La NDBR a donné son **appui** au projet Wheeler River et a **consenti** à ce que le projet aille de l'avant. Toutes ses préoccupations à l'égard du projet ont été atténuées.

Préoccupations initiales soulevées par la NDBR :

- Préoccupations concernant la qualité de l'eau
- Effets cumulatifs de l'exploitation minière et du développement à proximité
- Perte d'accès aux sites culturels et de récolte
- Sécurité et entretien des routes



Autres Nations et communautés autochtones intéressées

24

Principales activités de mobilisation :

- Réunions initiales et techniques sur Rook I
- Incluses dans l'ensemble des possibilités de mobilisation, des webinaires publics et de la correspondance
- Collaboration aux fins de l'examen des principaux documents
- Réunions avec les représentants et leaders communautaires
- Soutien financier offert

Bureau des terres et des ressources de Ya'thi Néné (BTRYN)

Première Nation des Chipewyans de l'Athabasca (PNCA)

Nation métisse de Willow Lake (NMWL)

Première Nation crie Mikisew (PNCM)

Préoccupations soulevées par les Nations intéressées :

- Consultation et mobilisation
- Surveillance de l'environnement
- Contamination des eaux souterraines/de surface
- Protection des terres pour les générations futures



Réunion de la Commission — 9 février 2026
CMD 25-H12.C — Demande de permis de préparation de l'emplacement et de construction pour le projet Rook I

CONSULTATION ET MOBILISATION DES AUTOCHTONES : ÉVALUATION DES RÉPERCUSSIONS POTENTIELLES SUR LES DROITS



Évaluation des répercussions potentielles sur les droits de la demande de NexGen visant Rook I (1/3)

La Commission est tenue de faire respecter les droits ancestraux ou issus de traités, potentiels ou établis, des peuples autochtones.

Pour soutenir la prise de décision de la Commission, **le personnel de la CCSN effectue une évaluation et formule des recommandations à la Commission** concernant les répercussions potentielles sur les droits ancestraux ou issus de traités, en prenant en compte les mesures d'atténuation, les mesures de suivi, les engagements et les mesures d'accommodement pour le projet.

Cette évaluation des répercussions potentielles sur les droits ancestraux ou issus de traités est réalisée au moyen d'une **évaluation des répercussions sur les droits**.



Évaluation des répercussions potentielles sur les droits de la demande de NexGen visant Rook I (2/3)

- Dans le cadre de l'obligation de la Couronne de consulter et, s'il y a lieu, d'acquiescer, la Commission tiendra compte des répercussions potentielles sur les droits ancestraux ou issus de traités des peuples autochtones ainsi que des mesures d'atténuation et d'acquiescement visant les répercussions liées à la présente décision d'autorisation et d'EE.
- Les évaluations des répercussions sur les droits (ERD) constituent une pratique exemplaire appliquée, dans l'ensemble du gouvernement fédéral, aux grands projets et décisions qui pourraient avoir une incidence sur les droits ancestraux ou issus de traités.
- Le personnel de la CCSN a proposé de réaliser des ERD pour donner suite aux utilisations traditionnelles des terres relevées et des préoccupations soulevées par la NDCR, la NMS et la NDBN au sujet des répercussions potentielles du projet et de la décision de la Commission sur leurs droits ancestraux ou issus de traités.



Évaluation des répercussions potentielles sur les droits de la demande de NexGen visant Rook I (3/3)

Le personnel de la CCSN a sollicité des discussions et offert des possibilités de discussion avec les Nations et communautés autochtones concernant les répercussions potentielles sur leurs droits ancestraux ou issus de traités.

Le personnel de la CCSN a consulté les Nations suivantes et entendu leurs préoccupations

- Nation dénée de Clearwater River (NDCR)
- Nation métisse de la Saskatchewan (NMS)
- Nation dénée de Birch Narrows (NDBN)
- Nation dénée de Buffalo River (NDBR)

concernant les répercussions potentielles du projet Rook I de NexGen sur leurs droits et intérêts.

Le personnel de la CCSN a proposé de mener des évaluations collaboratives des répercussions sur les droits pour le processus d'EE et d'autorisation avec les 3 Nations potentiellement touchées, et les ERD ont permis d'évaluer comment les effets résiduels du projet I de NexGen pourraient interagir entre eux et avoir une incidence sur la capacité de chaque Nation ou communauté à exercer ses droits.



Réunion de la Commission — 9 février 2026
CMD 25-H12.C — Demande de permis de préparation de l'emplacement et de construction pour le projet Rook I

CONSULTATION ET MOBILISATION DES AUTOCHTONES : ENGAGEMENTS ET PROCHAINES ÉTAPES



Engagements et prochaines étapes

30

Principaux engagements et mesures d'accommodement proposés :

NexGen :

- Programmes de surveillance des eaux souterraines et des eaux de surface
- Élaboration et mise en œuvre d'une approche de surveillance et d'un cadre de communication des résultats
- Engagement à surveiller l'environnement et à traiter les préoccupations par l'intermédiaire du comité de l'environnement.
- Collaboration à l'égard du plan de déclassement
- Plan d'atténuation et de compensation pour le caribou

Personnel de la CCSN :

- Proposition d'une condition de permis visant la mobilisation des Autochtones
- Appui continu aux Nations et communautés autochtones par le biais du CdR pour une collaboration à long terme
- Collaboration en matière de surveillance et de production de rapports visant toutes les conditions de permis pertinentes
- Mobilisation et collaboration dans le cadre du Programme indépendant de surveillance environnementale de la CCSN
- Inclusion du projet Rook I dans le PISE ou d'autres programmes de surveillance



Conclusions relatives aux répercussions potentielles sur les droits

Analyse et conclusions à l'égard des répercussions potentielles du projet Rook I sur les droits :

- Le personnel de la CCSN recommande que la Commission donne instruction au personnel de la CCSN et à NexGen de mettre en œuvre les engagements et les mesures d'accommodement proposés, comme il est indiqué dans la diapositive précédente et à l'annexe A du CMD supplémentaire.
- Le personnel de la CCSN continuera de travailler sur les engagements proposés avec les Nations et communautés autochtones identifiées, y compris en ce qui concerne les préoccupations non résolues, dans la mesure du possible.
- D'après l'ensemble des renseignements fournis à ce jour, le personnel de la CCSN est d'avis que les répercussions potentielles sur les droits ancestraux ou issus de traités **ont été prises en compte, évaluées et atténuées et ont fait l'objet de mesures d'accommodement de façon appropriée**, si la Commission décidait d'accorder un permis de préparation de l'emplacement et de construction.



Réunion de la Commission — 9 février 2026
CMD 25-H12.C — Demande de permis de préparation de l'emplacement et de construction pour le projet Rook I

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS DU PERSONNEL DE LA CCSN



Conclusions et recommandations

33

**Le personnel de la CCSN conclut que
NexGen
développera le
projet Rook I
d'une manière
sûre.**

**Le personnel est
prêt à vérifier la
conformité si un
permis devait être
délivré.**

Le personnel de la CCSN recommande que la Commission conclue ce qui suit :

- L'obligation de consulter et d'accommoder les Nations et communautés autochtones a été remplie.
- Le projet Rook I n'est pas susceptible d'entraîner des effets négatifs importants sur l'environnement.
- NexGen est compétente en ce qui a trait à la préparation de l'emplacement et la construction visant le projet Rook I et prendra les mesures voulues pour préserver la santé, la sûreté et la sécurité des personnes, pour protéger l'environnement, pour maintenir la sécurité nationale et pour respecter les obligations internationales que le Canada a assumées.



Restez branchés!

Joignez-vous à la
conversation



suretenucleaire.gc.ca

